

## Message de la ministre responsable de la Petite Enfance et de la Garde d'enfants

Je tiens à vous remercier d'avoir participé aux efforts importants mis en place en vue d'élaborer un cadre stratégique renouvelé qui permettra d'améliorer l'avenir de la petite enfance et des services de garde d'enfants en Ontario.

Ce cadre renouvelé est une avancée importante et audacieuse. Il regroupe un ensemble d'initiatives novatrices qui nous aideront à poursuivre la réforme du système de la petite enfance et des services de garde d'enfants dans la province et qui permettront à davantage d'enfants et de familles de bénéficier d'un système pour la petite enfance de haute qualité.

Je me réjouis à l'idée de recevoir vos précieux commentaires, qui viendront étayer notre démarche. Ensemble, nous pouvons offrir à nos enfants le meilleur départ possible dans la vie, et bâtir un avenir plus prospère pour l'Ontario.

– Indira Naidoo-Harris, ministre responsable de la Petite Enfance et de la Garde d'enfants

## Vos commentaires

Ce cadre renouvelé n'aurait pas vu le jour sans votre participation à nos consultations. Le présent document tient compte des commentaires que nous avons recueillis dans toute la province, qui nous ont été d'une aide précieuse pour déterminer les meilleurs moyens de soutenir les familles et les enfants. **Voici ce que vous nous avez dit :**

- Les familles ont des difficultés à trouver des services de garde agréés et à les payer; il faut allouer davantage de subventions.
- Les parents ne sont pas au courant des programmes offerts dans leurs collectivités.
- Les programmes doivent être mieux adaptés à la diversité des cultures et des langues et aux différents horaires de travail des parents.
- Les familles apprécient les programmes de grande qualité et valorisent le travail des éducatrices et éducateurs de la petite enfance qui s'occupent de leurs enfants.

6 044

réponses au sondage en ligne

2 085

participants aux séances en personne

45

commentaires reçus en rapport avec le document de travail

20

collectivités réparties dans toute la province

**Vous vous êtes exprimés, et nous vous avons écoutés. Vos idées ont permis d'enrichir notre cadre stratégique.**

## Aide à l'enfance et aux familles

La **vision renouvelée** de l'Ontario comporte **sept domaines d'action** visant à élaborer un système de la petite enfance et des services de garde d'enfants accessible, abordable et de grande qualité pour les enfants, depuis leur naissance jusqu'à 12 ans. Pour consulter le *Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et la garde d'enfants de l'Ontario 2017*, veuillez visiter : <http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/cadrepege.html>

### DOMAINE D'ACTION 1: Accroître l'accessibilité

**Les familles auront plus facilement accès à des programmes pour la petite enfance et à des places en services de garde d'enfants agréés de haute qualité, en milieu familial, scolaire et communautaire. Mesures à prendre :**

- ✓ Ouvrir, au cours des cinq prochaines années, 100 000 places supplémentaires dans des services de garde agréés pour des enfants de la naissance jusqu'à 4 ans, grâce à des investissements dans les subventions de fonctionnement et les subventions liées aux frais, et en fournissant des fonds d'immobilisations de 1,6 milliard de dollars.
- ✓ Favoriser la croissance des services de garde d'enfants sans but lucratif.
- ✓ Créer un fonds d'innovation qui servira à appuyer les idées nouvelles visant à accroître l'accès aux services de garde agréés.

- ✓ Fournir des financements de base au secteur des services de garde agréés en milieu familial afin d'offrir davantage d'options de services de qualité.
- ✓ Améliorer l'accès à des programmes pour l'enfance et la famille et à des services de garde agréés adaptés à la culture dans les collectivités autochtones, en conformité avec les engagements pris dans *Cheminer ensemble*.
- ✓ Regrouper les quatre programmes déjà en place pour l'enfance et la famille de l'Ontario en une seule gamme de services.

## **DOMAINE D'ACTION 2: Assurer un système abordable**

### **Les familles bénéficieront de services de garde d'enfants plus abordables. Mesures à prendre :**

- ✓ Accroître immédiatement le financement afin d'offrir un accès à des services de garde agréés de haute qualité et abordables à un plus grand nombre d'enfants.
- ✓ Augmenter le financement des places de garde subventionnées pour les familles qui en ont besoin.
- ✓ Lancer une stratégie pour des services de garde abordables, dirigée par un groupe d'experts qui étudiera des moyens de transformer le système de garde d'enfants pour le rendre plus abordable au bénéfice de toutes les familles ontariennes.

## **DOMAINE D'ACTION 3: Définir une stratégie de formation de la main-d'œuvre en petite enfance**

### **Les familles continueront de bénéficier de services de garde d'enfants et de programmes de la petite enfance de haute qualité fournis par des éducatrices et éducateurs dévoués et qualifiés. Mesures à prendre :**

- ✓ Élaborer une stratégie de formation de la main-d'œuvre, comprenant une étude sur les moyens de mieux appuyer les éducatrices et éducateurs de la petite enfance et les membres du personnel des services de garde d'enfants, notamment en ce qui a trait à la rémunération, à l'embauche, à la rétention de personnel, à l'éducation, à la formation et à la gouvernance.
- ✓ Confirmer la poursuite du financement de l'augmentation salariale, tout en explorant des méthodes pour améliorer le programme.
- ✓ Offrir un soutien continu pour assurer le développement professionnel, notamment en finançant la tenue de deux journées d'apprentissage professionnel par année.

## **DOMAINE D'ACTION 4: Élaborer une définition du concept de qualité dans le secteur de la petite enfance**

### **Les enfants et les familles continueront de bénéficier d'une vision commune du rôle de l'enfant, de la famille et des éducateurs de la petite enfance. Mesures à prendre :**

- ✓ Collaborer avec les partenaires du secteur de la petite enfance afin de définir le concept de qualité des programmes, d'ici 2019.
- ✓ Intégrer le concept de qualité dans tous les aspects du système de la petite enfance et de la garde d'enfants de l'Ontario afin de créer des milieux enrichissants pour les enfants, les familles et les professionnels de la petite enfance.
- ✓ Mener des études et concevoir des mécanismes pour mesurer la qualité des programmes.

## **DOMAINE D'ACTION 5: Introduire une approche inclusive**

### **Les familles trouveront qu'il est plus facile de naviguer dans l'éventail de services offerts et de recevoir du soutien pour les enfants ayant des besoins particuliers. Mesures à prendre :**

- ✓ Entreprandre un examen des approches actuelles qui offrent du soutien aux enfants dans les milieux de la petite enfance.
- ✓ Faire appel aux personnes concernées pour mettre en œuvre une nouvelle approche pour appuyer les enfants ayant des besoins particuliers au cours de la petite enfance.

## **DOMAINE D'ACTION 6: Créer une stratégie de mesure des résultats**

### **Les familles feront davantage confiance au fonctionnement du système pour la petite enfance et la garde d'enfants de l'Ontario. Mesures à prendre :**

- ✓ Rédiger et publier un rapport annuel, à compter de septembre 2017.
- ✓ Élaborer une stratégie de mesure des résultats sur cinq ans, afin d'assurer le suivi des progrès, de mesurer la qualité et de déterminer les tendances du système de garde d'enfants de l'Ontario et d'y répondre.

## **DOMAINE D'ACTION 7: Accroître la sensibilisation du public**

### **Les familles auront facilement accès à de l'information sur la gamme complète des programmes de la petite enfance, notamment sur les services de garde d'enfants agréés et les programmes pour l'enfance et la famille. Le public sera mieux informé. Mesures à prendre :**

- ✓ Créer un guichet en ligne unique qui facilitera la compréhension des programmes et services du système de la petite enfance et de la garde d'enfants de l'Ontario et améliorera la participation.
- ✓ Renouveler l'identité visuelle des programmes pour l'enfance et la famille de l'Ontario.